La Plateforme pour la Vie ne compte pas abandonner sa lutte contre l'adoption des amendements en faveur de l'avortement dans certaines conditions. D'autres manifestations figurent Ã l'agenda des activistes afin de dissuader les parlementaires de dÃ©pÃ©naliser l'avortement.

Depuis l'annonce de l'amendement du Abortion Act, la PPLV s'est dÃ©jÃ engagÃ©e dans deux actions de sensibilisation. La premiÃ¨re avait eu lieu le lundi 14 mai dernier au centre social Marie-Reine-de-la-Paix oÃ¹ les parlementaires Ã©taient invitÃ©s Ã connaÃ®tre la position des activistes rÃ©unis au sein de ce mouvement. Rappelons que seuls quelques parlementaires de la majoritÃ© gouvernementale ont rÃ©pondu Ã l'appel.

Ensuite, la PPLV a organisÃ© une manifestation au Jardin de la Compagnie, le dimanche 20 mai, pour rÃ©unir la sociÃ©tÃ© civile qui se dit contre la lÃ©galisation de l'avortement. Cette dÃ©marche, a Ã©tÃ© un succÃ¨s, selon Monique Dinan, prÃ©sidente du Mouvement d'Aide Ã la MaternitÃ© (MAM), qui est aussi porte-parole de la PPLV.

Â« Nous avons rÃ©ussi Ã dÃ©montrer que des familles pouvaient Ãªtre heureuses mÃªme si un enfant est handicapÃ©. Des mÃ¨res, victimes de viol, ont aussi partagÃ© leurs tÃ©moignages. Ce serait triste que le gouvernement adopte ce projet de loi dans la semaine de la fÃªte des mÃ¨res Â», lance Monique Dinan.

Sylvain Vigoureux affirme, pour sa part, que les manifestations sont envisagÃ©es et que la plateforme s'engage dans ce combat pour la protection de la vie. Â« Nous aurons une rencontre ce samedi pour dÃ©cider de la marche Ã suivre en vue des prochains rassemblements Â», souligne Sylvain Vigoureux

Par Estelle Bastien